

Commune {{ commune }}

AUTORISATION DE CONSTRUIRE n° {{ numero\_permis }}

Portant autorisation à {{ nom\_user }} de construire {{ build\_type }} sis à {{ adresse}}, Commune {{ commune }}

**LE MAIRE**,

Vu la constitution ;

Vu la loi organique n°2014-018 du 14 Août 2014 régissant les compétences, les modalités d’organisation et de fonctionnement des Collectivités Territoriales Décentralisées, ainsi que celles de la gestion de leurs propres affaires ;

Vu la loi 2014-020 du 27 Septembre 2014 relative aux ressources des Collectivités territoriales décentralisées, aux modalités d’élections ainsi qu’à l’organisation, au fonctionnement et aux attributions de leurs organes, modifiée et complétée par la loi n°2018-011 du 11 Juillet 2018 ;

Vu la loi 2015-002 du 26 Février 2015 complétant l’annexe n°01 de la loi n°2014-020 du 27 Septembre 2014 relative aux ressources des Collectivités territoriales décentralisées, aux modalités d’élections ainsi qu’à l’organisation, au fonctionnement et aux attributions de leurs organes ;

Vu le jugement du tribunal administratif du 10 janvier 2020 portant proclamation officielle des résultats des élections communales ;

Vu la Délibération n°009/20/{{ commune }} du 03 Février 2020 fixant les taux des droits et ristournes pour l’octroi d’autorisations et permis de construire, de déblai et remblai dans la Commune de {{ commune }} ;

Vu la demande du {{ date\_validation }} de {{ nom\_user }}, propriétaire de la Construction ;

**PAR CES MOTIFS :**

**Article 1:** Donne autorisation à {{ nom\_user }} de construire {{ build\_type }} sur {{ adresse }}, Commune de {{ commune }}.

**Article 2 :** Cette autorisation lui est délivrée pour servir et valoir ce que droit, et est délivrée à titre précaire et révocable.

**Article 3 :** sont et demeurent abrogées toutes dispositions antérieurs contraires à la présente autorisation.

Fait à {{ commune }}, le {{ date\_validation}}

**DESTINATAIRES :**

* Exécutif, pour attributions et larges diffusions
* L’intéressé pour exécution
* Chrono-Archives